

Rivières Sauvages

Edito

Rivières sauvages, un projet qui essaime

Chers amis des rivières sauvages, 2014 s'est terminée par la labellisation d'une première rivière, la Valserine, dans le Parc Naturel Régional du Haut Jura. En 2015, Rivières Sauvages prévoit de labelliser avec l'accord des gestionnaires 4 nouvelles rivières, dont deux en Corse, le Travu et le Fangu

Ces deux « rivières joyaux » montrent, 8 années après le lancement d'un barrage EDF anachronique sur le Rizzanese, en Corse du Sud, que notre projet, créateur de valeur, d'image, de richesses sur les territoires, est en train de s'inscrire dans le paysage de la conservation de notre pays. Une entreprise corse de production d'eau minérale, Zilia, a même décidé d'apporter un soutien financier au projet, montrant la confiance que les entreprises ont dans notre modèle et l'intérêt d'associer leur image à celle de rivières en excellent état de conservation. En 2015, nous allons nous efforcer, avec l'aide de nos amis des WWF alpins et du programme EALP-STAR (European Alpine Programme / Save The Alpine Rivers) de tester le label « Wild Rivers » sur 5 rivières de Suisse, Autriche, Italie, Slovénie. Par ailleurs, les échanges avancent autour de la rivière Owenduff, en Irlande et avec la région Wallonne, dans le cadre de la candidature de l'Artoise (Aisne) puisque l'amont de ce bassin coule dans la Province du Hainaut en Belgique. Depuis 2007, beaucoup de chemin a été parcouru. Et c'est indispensable, au moment où notre ministre de l'écologie remet en cause les effacements sur la Sélune et semble vouloir faire croire que l'hydroélectricité est le seul avenir économique pour les territoires ruraux. Non : l'avenir est à la protection et la création de richesses autour de ces ultimes bastions de la biodiversité aquatique. Merci de continuer à nous soutenir.

Le président, Roberto Epple



© Yannick Gougenheim

Un « scan » pour mieux identifier les rivières sauvages

En application de l'accord cadre national « Partenariats pour les rivières sauvages », passé avec le MEDDE, l'Onema et les six Agences de l'Eau, l'étude d'identification des territoires éligibles au label a débuté, pour commencer sur les bassins de Seine Normandie et Rhône Méditerranée et Corse, puis sur les bassins Adour Garonne, Loire Bretagne, Rhin Meuse.

En effet, l'état des connaissances, malgré l'état des lieux fait dans le cadre de la DCE, est encore insuffisant. Il faut aller plus loin, ce qui est bien au cœur de l'approche « Rivières Sauvages ». Les inventaires vont nous permettre de connaître avec plus de précision les tronçons de rivières qui peuvent à terme entrer dans le « Réseau des rivières labellisées », sur tout le territoire national. Ce travail réalisé en partenariat étroit avec les Agences de l'Eau révèle de nombreux cas particuliers qui nourrissent un travail de réflexion commun sur l'amélioration progressive des critères du label. Une première présentation du scan sur le bassin Rhône Méditerranée et Corse a été faite au siège de l'Agence de l'Eau ce 12 mai. Sur 1700 cours d'eau en bon état identifiés, 296 présentent une naturalité particulièrement intéressante. Il reste à affiner les résultats, ce qui va demander encore quelques semaines de travail. Les premiers résultats globaux pour l'ensemble du pays devraient pouvoir être publiés à la fin de l'été.



Un label qui mobilise les gestionnaires sur les territoires.



En Corse sur les deux fleuves côtiers, le Fangu et le Travu, les programmes d'actions sont en cours de validation. Une réunion avec l'ensemble des financeurs potentiels est prévue au printemps, les candidatures suivront. Sur la Valserine, labellisée le 11 octobre dernier, les travaux prévus dans le programme d'actions lié au label devraient débuter en juillet. Dans le département de l'Ain, très engagé, plusieurs nouvelles rivières sont candidates : les dossiers de candidatures seront déposés ce printemps à l'AFNOR pour La Pernaz, la Doches, la Vézéronce, et l'Arvières.

Le SMIAC (Syndicat Mixte Intercommunal d'Aménagement du Chéran) finalise son dossier de candidature pour cette rivière remarquable qui coule à cheval sur la Savoie et la Haute-Savoie. Le syndicat mobilise les acteurs associatifs et les collectivités du bassin afin d'organiser la deuxième « Fête du Chéran sauvage » en juillet 2015. En Ardèche, le syndicat

de rivière Beaume-Drobie envisage de déposer, en partenariat avec la Fédération de pêche de l'Ardèche, le dossier de candidature avant la fin de l'année. Dans le département de la Creuse, le Conseil Départemental étudie la faisabilité de labelliser deux rivières, le Pic et la Gioune. En Picardie, sur le bassin Seine Normandie, la Fédération des pêcheurs de l'Aisne et l'ONF préparent la candidature pour l'Artoise en Forêt de Saint Michel. Ce dossier sera le premier travail transfrontalier avec la Belgique.

Par ailleurs, sur le bassin du Léguer, dans les Côtes d'Armor, le travail prospectif se poursuit, conduit par le Comité de Bassin versant et l'association pour la protection et la mise en valeur de la Vallée. Sur la Vis, le travail a été suspendu suite aux dernières élections municipales mais une nouvelle mobilisation s'organise sur cette rivière méditerranéenne exceptionnelle.

Focus sur un nouveau mécène : Zilia, une entreprise corse



Une nouvelle entreprise apporte son soutien au projet Rivières Sauvages. Il s'agit de Zilia, une entreprise d'eau minérale des montagnes corses, qui a vu le jour en 1995. Basée à Zilia, à flanc du Montegrosso, en Haute-Corse, au-dessus de la Baie de Calvi, elle produit une eau minérale d'une très grande qualité, faiblement minéralisée. « L'acqua minerale di Corsica », est lentement filtrée par un substrat granitique situé dans un milieu naturel particulièrement préservé, essentiellement forestier. L'Eau de Zilia a obtenu le label « Produit alimentaire

de montagne ». Zilia a accordé pour 2015 un soutien de 10 000 euros à Rivières Sauvages. Un apport financier privé apprécié pour un projet qui veut démontrer que les milieux aquatiques en excellent état de conservation créent de la valeur pour les territoires.

Calendrier rivières sauvages



23 juin 2015

Colloque IS Rivers à Lyon, présentation du Label « Site Rivières Sauvages » et du travail en cours sur les Grandes Rivières par les membres du Conseil Scientifique

4 et 5 juillet 2015

Fête de la rivière Chéran au cœur du massif des Bauges



N'hésitez pas à nous soutenir. Les gouttes de dons font les petites et grandes rivières sauvages ! Merci.



Adresse postale :

ERN / Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages

8 rue Crozatier 43000 Le Puy | +33 (0)4 71 05 57 88

www.rivieres-sauvages.fr

Directeur de la publication : Roberto Epple

Comité de rédaction : Georges Emblanc, Martin Arnould, Denis Caudron, Mélanie Taquet, Benjamin Bulle